

Procès verbal du Conseil Municipal du 05 AVRIL 2024

La séance a été ouverte par Mme la Maire Sandrine ROUX à 20h30.

Annie PAGE est désignée secrétaire de séance. Les votes seront réalisés à main levée.

Présents : Colette BERAUD, Véronique LEBRETON, Pascal COMBRE, Nicolas PORTAL, Arnaud TESTUD, Romain BAYOUT, Julien VIZADE, Nicolas MATHIEU, Hervé VISSAC (à partir de 21h00 point 2).

1. Validation du PV de la séance du 16/12/2023

Validation du PV de la séance du 01/03/2024

VOTE pour les 2 validations : 10 POUR / 10

2. Vote des Comptes de Gestion 2023 : (arrivée de Hervé VISSAC)

A la suite de la présentation des comptes de gestion établis par la trésorerie, Madame la Maire les soumet aux votes.

VOTE : 11 POUR / 11

3. Vote des Comptes administratifs :

		Dépenses	Recettes	Résultats	Report n-1	Affectation
Budget Commune	Fonctionnement	288 195,72 €	448 236,14 €	160 040,42 €	303 676,02 €	463 716,44 €
	Investissement	139 615,39 €	82 264,38 €	-57 351,01 €	-60 901,72 €	-118 252,73 €
Budget Assainissement	Fonctionnement	65 272,42 €	50 300,20 €	-14 972,22 €	14 514,75 €	-457,47 €
	Investissement	35 210,65 €	61 261,00 €	26 050,35 €	54 341,24 €	80 391,59 €
Budget Boulangerie	Fonctionnement	8 084,20 €	10 663,12 €	2 578,92 €	422,86 €	3 001,78 €
	Investissement	39 288,93 €	49 174,34 €	9 885,41 €	-1 712,95 €	8 172,46 €
Budget CCAS	Fonctionnement	2 767,08 €	3 193,03 €	425,95 €	1 441,57 €	1 867,52 €
	Investissement					

Après échanges sur les différents postes de dépenses ou de recettes et les précisions apportées par madame le maire, les comptes administratifs ont été soumis au vote du conseil par Annie PAGE (Sandrine ROUX ne prend pas part au vote). VOTE : 10 POUR / 10

4. Affectation des résultats des comptes administratifs.

Madame le Maire propose au Conseil de voter les affectations des résultats pour les 3 budgets, de la façon suivante :

Budget principal:

Elle propose de combler le déficit de la section d'investissement de -118 252.73 €, en affectant le résultat de fonctionnement 463 716.44 € cette façon :

- + 118 252.73 € au compte 1068 Investissement Recettes
- + 345 463.71 € au compte 002 Fonctionnement Recettes

Budget de l'assainissement :

- Le résultat de la section d'Investissement = +80 391.59 € est affecté à l'Investissement recettes au compte 001.
- Le résultat de la section de fonctionnement : -457.47 € est affecté en dépenses de fonctionnement au compte 002

Budget de l'atelier Relais Boulangerie :

- Le résultat de la section d'Investissement = +8 172.46 € est affecté à l'Investissement recettes au compte 001.
 - Le résultat de la section de fonctionnement : +3 001.78 € est affecté en recette de fonctionnement au compte 002
- Vote des trois budgets : 11 pour/11**

Budget CCAS pour info :

- Le résultat de clôture de l'exercice : +1867.52€ est affecté en totalité à la section recette de fonctionnement.

5. Vote des taux d'imposition :

Madame le Maire propose au Conseil de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année à venir.

Taxe foncière sur la propriété bâtie	37,70 %	
Taxe foncière sur la propriété non bâtie	70,57 %	
Taxe d'habitation	10.00 %	Vote : 11 pour/11

6. Etat des sections pour paiement des taxes foncières :

DEPENSES	Bourleyre	Fromenty	La Bretagnolle	La Combe	Tavernat
Charges à caractère général	66.00€	42.00€	186.00€	64,00€	84.00€

Le conseil municipal valide l'état des sections en fonctionnement dépense afin de prévoir le paiement des taxes foncières de l'année en cours.

VOTE : 11 POUR / 11

7. Vote des budgets prévisionnels :

Budget commune total équilibré à 1 179 926.44€

- en fonctionnement dépenses et recettes : 771 873.71€
- en investissement dépenses et recettes : 408 052.73€

Budget assainissement total équilibré à 210 925.73€

- en fonctionnement dépenses et recettes : 69 269.54€
- en investissement dépenses et recettes : 141 656.19€

Budget boulangerie total équilibré à 21 350.91€

- en fonctionnement dépenses et recettes : 13 178.45€
- en investissement dépenses et recettes : 8 172.46€

VOTE : 11 POUR / 11

Budget CCAS (pour info)

- en fonctionnement dépenses et recettes : 4 500€

8. DETR 2024 :

Pour les travaux du mur de soutènement de la route du Péroux, une dépense HT de 59 159€ est inscrite au budget. Le conseil autorise Mme la maire à déposer une demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour 17 747€. Le plan de financement prévoit une demande à CEREMA qui pourrait accompagner les dépenses pour cette structure à hauteur de 29 579€, et l'autofinancement serait donc de 11 833€.

VOTE : 11 POUR / 11

9. Adoption du Compte Financier Unique (CFU) sur les comptes 2024

Il n'y aura plus qu'un seul document comptable en fusionnant les comptes administratif et de gestion, le CFU reprendra les informations essentielles figurant actuellement soit sur l'un ou l'autre de ces comptes. Il favorisera la transparence et la lisibilité de l'information financière en améliorant la qualité des comptes.

Le conseil adopte cette proposition.

VOTE : 11 POUR / 11

10. PRIME DU POUVOIR D'ACHAT

Après avis du CST du 02 avril, le conseil municipal annule et remplace la délibération 2024-05 avec les mêmes conditions d'attribution : soit 400 euros par agent (à proratiser selon le temps de travail).

VOTE : 11 POUR / 11

11. Subventions aux Associations

Les associations de la commune qui souhaitent bénéficier d'une subvention de fonctionnement doivent en faire la demande :

Comité des fêtes	600€
------------------	------

VOTE : 10 POUR / 1 abstention / 11

12. Recrutement d'un agent technique contractuel à temps non complet :

Yves MAZAL sera employé en remplacement d'un agent pour 3 mois renouvelables du 2 avril au 2 juillet 2024, pour un temps non complet de 22h50 par semaine.

VOTE : 11 POUR / 11

Madame La Maire

Sandrine Roux



Secrétaire de séance

Annie PAGE



